

SUJET DE DISSERTATION AU BAC :

Les différentes façons de faire la paix

Corrigé

Introduction

« Si tu veux la paix, prépare la guerre », affirmait le stratège romain Végèce. Cette maxime, vieille de deux millénaires, semble paradoxale mais illustre bien la complexité du rapport entre guerre et paix : faut-il vaincre, négocier ou prévenir pour établir la paix ? Depuis l'Antiquité, les sociétés humaines ont multiplié les tentatives pour mettre fin aux conflits, qu'il s'agisse de traités diplomatiques, de dissuasion militaire ou d'actions internationales en faveur du maintien de la paix.

Le terme *faire la paix* désigne l'ensemble des moyens par lesquels les acteurs – États, organisations internationales, sociétés civiles – cherchent à mettre fin à la guerre ou à éviter son retour. Autrement dit, c'est la construction concrète de la paix, qu'elle soit **imposée** (par la force ou la victoire), **négociée** (par des compromis diplomatiques), ou **durable** (reposant sur la réconciliation et la coopération).

Nous nous intéresserons ici aux **façons** de faire la paix, c'est-à-dire à la diversité des méthodes employées selon les contextes historiques et politiques. Le sujet couvre l'ensemble de la période contemporaine, du XXe siècle à nos jours, dans un cadre mondial où les formes de conflits et d'acteurs ont profondément évolué.

problématique

Ainsi, on peut se demander : **comment les différentes façons de faire la paix ont-elles évolué depuis le XXe siècle et quelles limites rencontrent-elles aujourd'hui ?**

Annonce
du plan

Après avoir vu en I que la paix a longtemps été imposée par les vainqueurs des guerres, il s'agira de montrer en II que la diplomatie et les organisations internationales ont tenté d'instaurer une paix négociée et collective, avant d'analyser en III l'émergence de nouvelles formes de paix fondées sur la prévention et la reconstruction des sociétés.

I. La paix imposée par la victoire : de la domination militaire à la stabilité forcée

Après les grands conflits du XXe siècle, la paix est d'abord conçue comme le résultat d'une victoire. C'est le cas en **1919**, avec le **Traité de Versailles**, qui impose des conditions sévères à l'Allemagne. Cette *paix punitive* vise à garantir la sécurité des vainqueurs, mais nourrit des ressentiments qui préparent la Seconde Guerre mondiale.

De même, en **1945**, la paix issue de la défaite du Japon et de l'Allemagne repose sur l'occupation et la démilitarisation : c'est une *paix par la force*, mais qui s'avère plus durable grâce à la reconstruction et à la démocratisation encadrées par les Alliés.

Dans d'autres contextes, comme la fin des guerres coloniales (Indochine, Algérie), la paix est imposée par la victoire militaire ou l'abandon d'un territoire, mais laisse souvent des traces de tensions internes.

Ainsi, la paix imposée vise à mettre fin aux hostilités par la contrainte, mais elle demeure fragile lorsqu'elle ne repose pas sur la réconciliation des peuples.

Transition

Transition : Face aux limites d'une paix fondée sur la domination, les acteurs internationaux cherchent à inventer des formes de paix plus concertées, basées sur la négociation et la coopération.

II. La paix négociée et collective : le rôle croissant de la diplomatie et des organisations internationales

Après 1945, la création de l'**Organisation des Nations unies (ONU)** marque une rupture : la paix devient un objectif collectif. La Charte de San Francisco (1945) prévoit que les différends doivent être réglés par la négociation et non par la guerre. Le Conseil de sécurité peut envoyer des **casques bleus** pour maintenir ou rétablir la paix (ex. : Chypre en 1964, Liban en 1978).

La diplomatie joue également un rôle central : les **accords de Camp David** (1978) entre Israël et l'Égypte montrent qu'une médiation américaine peut conduire à une paix durable. De même, la **détente** pendant la guerre froide illustre la volonté de limiter les tensions par des négociations (accords SALT sur la limitation des armements).

Cependant, ces processus de paix négociée rencontrent des limites : l'ONU est parfois impuissante face à des conflits internes ou asymétriques (Rwanda, Yougoslavie, Syrie). Les acteurs non étatiques (groupes armés, milices, organisations terroristes) échappent souvent aux cadres diplomatiques traditionnels.

Transition

Ces limites amènent à repenser la paix non plus seulement comme un accord entre États, mais comme un processus global incluant la reconstruction et la prévention des conflits.

III. La paix durable : prévention, reconstruction et réconciliation

Depuis les années 1990, on parle de **construction de la paix** (*peacebuilding*), c'est-à-dire d'un effort à long terme pour reconstruire les sociétés après la guerre. L'ONU, l'Union européenne ou des ONG participent à ces processus, comme en **Bosnie-Herzégovine** après les accords de Dayton (1995) ou au **Rwanda** après le génocide de 1994.

Cette nouvelle approche inclut la **justice transitionnelle** (tribunaux internationaux, commissions « vérité et réconciliation » comme en Afrique du Sud en 1996) et la **prévention des conflits** (aide au développement, diplomatie préventive, désarmement).

La paix se fait aussi par la coopération économique et régionale : l'Union européenne, née du rapprochement franco-allemand, illustre une paix fondée sur l'interdépendance. Mais ces modèles restent fragiles : la montée des nationalismes, des inégalités et des conflits hybrides (cyberattaques, terrorisme) rappelle que la paix doit sans cesse être entretenue.

Conclusion

Faire la paix ne signifie plus seulement faire taire les armes : c'est un processus complexe qui combine victoire, négociation et reconstruction. Depuis 1945, les façons de faire la paix ont évolué d'une logique de domination à une logique de coopération, puis à une logique de prévention et de réconciliation.

La paix durable reste toutefois un idéal difficile à atteindre, car elle dépend de la volonté politique, du développement économique et du respect des droits humains.

Ouverture

Aujourd'hui, face aux conflits hybrides, à la guerre en Ukraine ou aux tensions au Proche-Orient, se pose la question de savoir si les institutions internationales sont encore capables d'inventer de nouvelles façons de faire la paix dans un monde multipolaire.

Commentaires sur le corrigé et méthodes

La dissertation suit une structure **type HGGSP**, parfaitement adaptée à un sujet ouvert comme celui-ci :

- **Introduction complète et fluide**, en un seul bloc, avec tous les éléments attendus :
 - Une **accroche historique** (citation de Végèce) : elle capte l'attention et pose la tension entre guerre et paix.
 - Une **définition précise des termes** : “faire la paix”, “façons” → cela permet d'éviter les hors-sujets et de clarifier le cadre.
 - Les **limites chronologiques et spatiales** sont bien fixées : du XX^e siècle à nos jours, échelle mondiale.
 - La **problématique** est formulée sous forme de question claire : *Comment les façons de faire la paix ont-elles évolué depuis le XX^e siècle et quelles limites rencontrent-elles ?*
 - L'**annonce du plan** suit la logique du raisonnement historique (imposée → négociée → durable), ce qui donne un fil directeur solide.

Cette méthode montre au correcteur que le raisonnement est construit et que l'élève maîtrise les codes de la dissertation (pas de plan thématique flou, mais une progression historique et conceptuelle).

Le plan : une progression logique et cohérente

Le plan en **trois parties** permet de montrer une **évolution dans le temps** et dans la conception même de la paix :

I. La paix imposée par la victoire

Met en lumière les pratiques anciennes et classiques de la paix après les guerres (Versailles, 1945). C'est la vision de la paix par la domination et la contrainte.

Les exemples sont **historiques, précis et bien contextualisés** :

- 1919 : *Traité de Versailles* → montre la paix punitive et ses effets pervers.
- 1945 : *fin de la Seconde Guerre mondiale* → paix imposée mais plus constructive (reconstruction, démocratisation).
- *Fin des guerres coloniales* → paix imposée par les rapports de force, mais instable.

Ce premier axe répond bien au début du sujet : les « façons » de faire la paix peuvent être coercitives.

II. La paix négociée et collective

Illustre la montée en puissance du **multilatéralisme** et du rôle des **organisations internationales**.

On passe d'une paix imposée à une paix discutée et encadrée.

Les exemples sont variés et équilibrés :

- *Création de l'ONU (1945)* : symbolise la paix collective.
- *Casques bleus (Chypre, Liban)* : exemple concret du maintien de la paix.
- *Accords de Camp David (1978)* : illustre la diplomatie bilatérale réussie.
- *Détente (années 1970)* : paix par négociation entre grandes puissances.

Cette partie met aussi en avant les **limites** (Rwanda, Yougoslavie, Syrie) : c'est essentiel, car une dissertation HGGSP doit toujours montrer les contrastes et les échecs.

III. La paix durable : prévention, reconstruction et réconciliation

Actualise la réflexion avec les **formes contemporaines de la paix**.

On passe de la paix d'après-guerre à la *construction de la paix (peacebuilding)*.

Les exemples sont pertinents et actuels :

- *Bosnie (1995), Rwanda (1994)* : reconstruction post-conflit.
- *Afrique du Sud (1996)* : commission Vérité et Réconciliation, symbole fort.
- *Union européenne* : paix par la coopération économique.

Le lien entre paix, développement et droits humains est bien montré. Cette dernière partie élargit la réflexion vers le XXI^e siècle et les nouveaux défis (terrorisme, cybersécurité, nationalismes).

Les exemples : pertinents, équilibrés et bien exploités

Le choix des exemples respecte la règle du « **trois équilibres** » :

- **Équilibre chronologique** : on traverse tout le XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui.
- **Équilibre géographique** : Europe, Moyen-Orient, Afrique, Asie.
- **Équilibre des acteurs** : États, organisations internationales, société civile.

Chaque exemple est **contextualisé et relié à l'argument**.

Le correcteur peut donc vérifier que l'élève ne récite pas un cours, mais comprend le sens des événements (ex. : Versailles ne crée pas la paix, il prépare la guerre).

Le style et la posture

Le texte est rédigé :

- **Au présent de vérité générale**, comme demandé (pas de passé simple).
- Dans un **style neutre et analytique**, sans jugements de valeur.
- Avec des **transitions claires** entre les parties, qui montrent la progression du raisonnement.

L'ensemble donne une impression de cohérence et de maîtrise, ce qui est attendu dans une copie de niveau bac.

La conclusion : claire et ouverte

La conclusion :

- **Répond directement à la problématique** : la paix a évolué de la contrainte vers la coopération et la prévention.
- Montre la **complexité de la notion** : la paix est toujours fragile, jamais définitive.
- Propose une **ouverture actuelle et pertinente** : le rôle futur des institutions internationales dans un monde multipolaire (Ukraine, Proche-Orient...).

Cette ouverture est essentielle : elle montre que l'élève sait relier le passé et le présent, ce qui est un attendu majeur en HGGSP.